



**L'Education Thérapeutique du Patient  
en région Centre  
au 1<sup>er</sup> octobre 2013**

**« Législation, bilan et perspectives »**

**Dr Yves MORRIET**

## L'ETP et la loi - Code de la santé publique

**Article L.1161-1** : “L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie...”

**Article L.1161-2** : “Les programmes d'éducation thérapeutique du patient sont conformes à un cahier des charges national dont les modalités d'élaboration et le contenu sont définis par arrêté du ministre chargé de la santé. Ces programmes sont mis en œuvre au niveau local après autorisation des agences régionales de santé. Ils sont proposés au malade par le médecin prescripteur et donnent lieu à l'élaboration d'un programme personnalisé.”

...Et l'arrêté du 02/08/2010, relatif au cahier des charges des programmes d'ETP: Il définit l'équipe, le programme (pathologie, population, objectifs éducatifs), la coordination, la confidentialité et la déontologie, l'évaluation.

## L'ETP et la loi - Code de la santé publique

**Article L.1161-3** : “**Les actions d’accompagnement** ont pour objet d’apporter une assistance et un soutien aux malades, ou à leur entourage, dans la prise en charge de la maladie. *Elles sont conformes à un cahier des charges national dont les modalités d’élaboration et le contenu sont définis par arrêté du ministre chargé de la santé.*”

.... L’arrêté n’a pas été publié.

**Article L.1161-5** : “**Les programmes d’apprentissage** ont pour objet l’appropriation par les patients des gestes techniques permettant l’utilisation d’un médicament le nécessitant.”





## Répartition des programmes d'ETP en région Centre, par type de promoteur

17 Etablissements MCO et psy	82
12 Etablissements SSR	18
6 Réseaux de santé	11
9 Associations (dont 4 dialyses)	9
6 Centres d'Examens de Santé	8
1 Dispositif ambulatoire MSA	4
51 promoteurs	132 progr.

## Répartition des programmes d'ETP en région Centre, par territoire de santé

**132 programmes autorisés**  
124 par l'ARS du Centre,  
2 par l'ARS de Basse Normandie (Programme national CCMSA),  
6 par l'ARS Rhône-Alpes (Programme national CNAMTS).

Indre et Loire (605 819 hab)	36
Eure et Loir (440 291 hab)	34
Loiret (672 142 hab)	24
Loir et Cher (340 729 hab)	22
Cher (319 600 hab)	8
Indre (238 261 hab)	8

## Liste des programmes d'ETP du Loir-et-Cher

- **Centre Hospitalier de Blois**

Programme d'éducation thérapeutique des patients diabétiques

Programme de prise en charge éducative des patientes présentant un diabète gestationnel

Programme d'éducation thérapeutique des enfants de 6 à 15 ans présentant un surpoids ou une obésité

Rhumatismes inflammatoires chroniques

Programme d'éducation thérapeutique des patients souffrant d'insuffisance cardiaque

Programme d'éducation thérapeutique des patients atteints de troubles du rythme ou de maladies thromboemboliques nécessitant un traitement antivitamine K

Programme d'éducation thérapeutique des patients atteints du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS)

Programme d'éducation thérapeutique des patients atteints de pathologies intestinales nécessitant une stomie

- **Centre d'installation du rein artificiel à domicile (association CIRAD)**

Education thérapeutique des patients dialysés

## Liste des programmes d'ETP du Loir-et-Cher

- **Polyclinique de Blois**

Prévention des risques d'oedemes aigus pulmonaires (OAP) en hémodialyse chronique

- **Centre hospitalier de Vendôme**

Programme d'éducation thérapeutique du patient diabétique

- **Centre d'examens de santé de Blois**

Offre de service aux médecins traitants par les Centres d'examens de santé:  
Education thérapeutique des patients diabétiques de type 2

- **Réseau « Santé nutrition diabète 41 »**

Programme de prise en charge éducative, d'accompagnement et de coordination des patients diabétiques du Loir-et-Cher

Programme de prise en charge éducative et d'accompagnement des patientes présentant un diabète gestationnel

Programme de prise en charge éducative des patients diabétiques de type 1 du Loir-et-Cher – Programme d'insulinothérapie fonctionnelle en partenariat avec le Centre hospitalier de Blois

## Liste des programmes d'ETP du Loir-et-Cher

- **Centre de soins de suite et de réadaptation « La Ménaudière »**  
Eucation thérapeutique du patient diabétique
- **Centre médical « Les Pins » (Lamotte-Beuvron)**  
Programme d'éducation thérapeutique à destination des patients atteints de maladies coronaires  
Programme d'éducation thérapeutique à destination des patients insuffisants respiratoires chroniques graves  
Programme d'éducation thérapeutique à destination des patients insuffisants cardiaques graves  
Programme d'éducation thérapeutique à destination des patients diabétiques de type 2
- **Théraé, Centre médical (ex clinique Claude de France)**  
Prise en charge de l'obésité  
Dépistage et prise en charge du diabète de type 2

## Priorités de l'ARS du Centre

**1. Réduire les inégalités sociales de santé** : maillage territorial et accès des populations vulnérables (milieu rural, personnes en situation précaire,...)

**2. Intégrer l'ETP** dans le parcours de soins du malade chronique.

**3. Compléter l'offre d'ETP**, historiquement hospitalocentrée, par une offre ambulatoire de proximité, au plus près du malade.

- Rapprocher ville et hôpital : programmes mixtes?
- Rapprocher les acteurs : intégration des professionnels de santé libéraux dans les programmes?
- Développer des alternatives aux programmes : associations de malades, pharmaciens d'officine?

## Actions de l'ARS du Centre

### 1. Rôle régalién de l'Agence

Délivrance des autorisations;  
Evaluation quadriennale.

### 2. Mise en place et animation d'un comité régional de pilotage

Instance technique composée d'experts de l'ETP;  
2 à 4 réunions par an, selon les besoins (ex: grille annuelle d'activité).

### 3. Promotion de l'ETP via 6 journées départementales de l'ETP

Faire connaître les programmes du territoire de santé.

### 4. Reconnaissance de regroupements de promoteurs « CLET, GRETPL,... »

Echanges de pratiques entre professionnels de terrain;  
Relais de l'ARS (ascendant et descendant).

**Merci de votre attention**

